# *Description du* Coloboceras longiusculus *Trouessart* *(Halacarien)*

Par Marc André.

En 1889, le Dr E.-L. Trouessart (Revue Synoptique des *Halacaridœ, Bull. Scient. France et Belgique*, XX, p. 233) a attribué le nom de *Coloboceras longiusculus* à un Halacarien dont deux individus avaient été recueillis par Ed. Chevreux dans la zone littorale de l'Océan Atlantique, en draguant à l'aide de fauberts sur des fonds rocheux sans végétation (roches de Castouillet, près du Croisic).

Il en faisait le type d'un genre dont le caractère essentiel est d'avoir les palpes maxillaires formés seulement de 3 articles (au lieu de 4) par soudure des 2e et 3e.

En 1896 *(Bull. Soc. Zoool. France*, XXI, p. 105 ; Halacariens, *in* Res. scient. camp. « Caudan », *Ann. Univ. Lyon*, XXVI, p. 348, pl. XI, fig. 1 *a-d*) il a décrit, d'une façon détaillée, une 2e espèce, le *Coloboceras Koehleri*, dont un seul individu femelle avait été dragué par R. Koehler dans le golfe de Gascogne, parmi les Coraux, sur les fonds de vase de la zone abyssale à 1410 mètres.

Quant au *C. longiusculus* il n'en a donné qu'une diagnose très insuffisante, sans figures : notamment aucun renseignement n'est fourni sur la cuirasse du corps.

L'examen des deux spécimens-types, conservés dans sa collection, me permet de compléter ces indications trop sommaires.

Le plus grand de ces individus a une longueur de 500 μ et une largeur de 245 μ

D'après les observations du Dr Trouessart, le corps est d'un rouge grenat presque noir et les pattes sont d'un rouge plus clair.

Le rostre ou capitulum est petit et peu robuste : sa portion basale, qui porte latéralement les palpes, se termine dorsalement, à la base de ceux-ci, par un bord arrondi, sans s'étirer en une pointe médiane (soi-disant épistome) et elle se prolonge ventralement par un hypostome constituant une gouttière spatuliforme bivalve dans laquelle glissent les chélicères.

Celles-ci, styliformes, sont composées de deux articles, dont le terminal constitue un long acicule (doigt mobile) dépassant le rostre.

Les palpes maxillaires sont largement séparés l'un de l'autre

à leur base : grêles et cylindriques, ils sont formés seulement de trois articles : le basal ($1^{er}$) est court ; le suivant doit, par comparaison avec le *C. Koehleri*, être regardé comme constitué par la soudure des $2^e$ et $3^e$ [1] ; le dernier article montre une portion proximale épaissie cylindrique, portant deux soies, et une partie distale en forme de stylet mince et flexible.

Le tronc, convexe et allongé, est subcylindrique. Sa cuirasse se compose de plaques chitineuses bien développées à la face dorsale comme à la ventrale et ne laissant entre elles que de faibles espaces de tégument finement strié.

Contrairement à ce que l'on observe chez le *C. Koehleri*, il n'existe pas de plaques surnuméraires, ni dorsalement (post-oculaires), ni ventralement (post-sternales).

Toutes les plaques, aussi bien ventrales que dorsales, offrent une sculpture réticulée, constituée de fovéoles simples en forme d'alvéoles polygonaux, et une mise au point en profondeur permet de s'apercevoir qu'au-dessous de cette aréolation superficielle il existe une fine ponctuation sous-cuticulaire.

A la face dorsale il y a quatre plaques :

1° une antérieure, hexagonale, dont le bord frontal est coupé carrément sans pointe mousse (véritable épistome) se prolongeant sur le capitulum ;

2° latéralement deux plaques oculaires, ovales, qui paraissent porter chacune sur le bord externe une cornée peu distincte (tandis que chez le *C. Koehleri* on ne voit aucune trace ni de cornée, ni de pigment oculaire) ;

3° une plaque postérieure ou notogastrique, elliptique, qui s'avance largement entre les plaques oculaires.

A la face ventrale il existe d'abord une unique plaque épimérale antérieure, ou sternale, vaguement hexagonale, échancrée en avant qui est formée par la fusion des plaques épimérales ou coxales des pattes des $1^{re}$ et $2^e$ paires.

Ensuite viennent deux plaques épimérales postérieures, l'une droite, l'autre gauche, communes chacune aux $3^e$ et $4^e$ pattes d'un même côté : elles transgressent fortement sur la face dorsale.

Enfin on observe une plaque génito-anale, presque circulaire, qui présente vers son tiers postérieur l'orifice génital (femelle) elliptique [2].

Le soi-disant anus (uropore) constitue une saillie terminale.

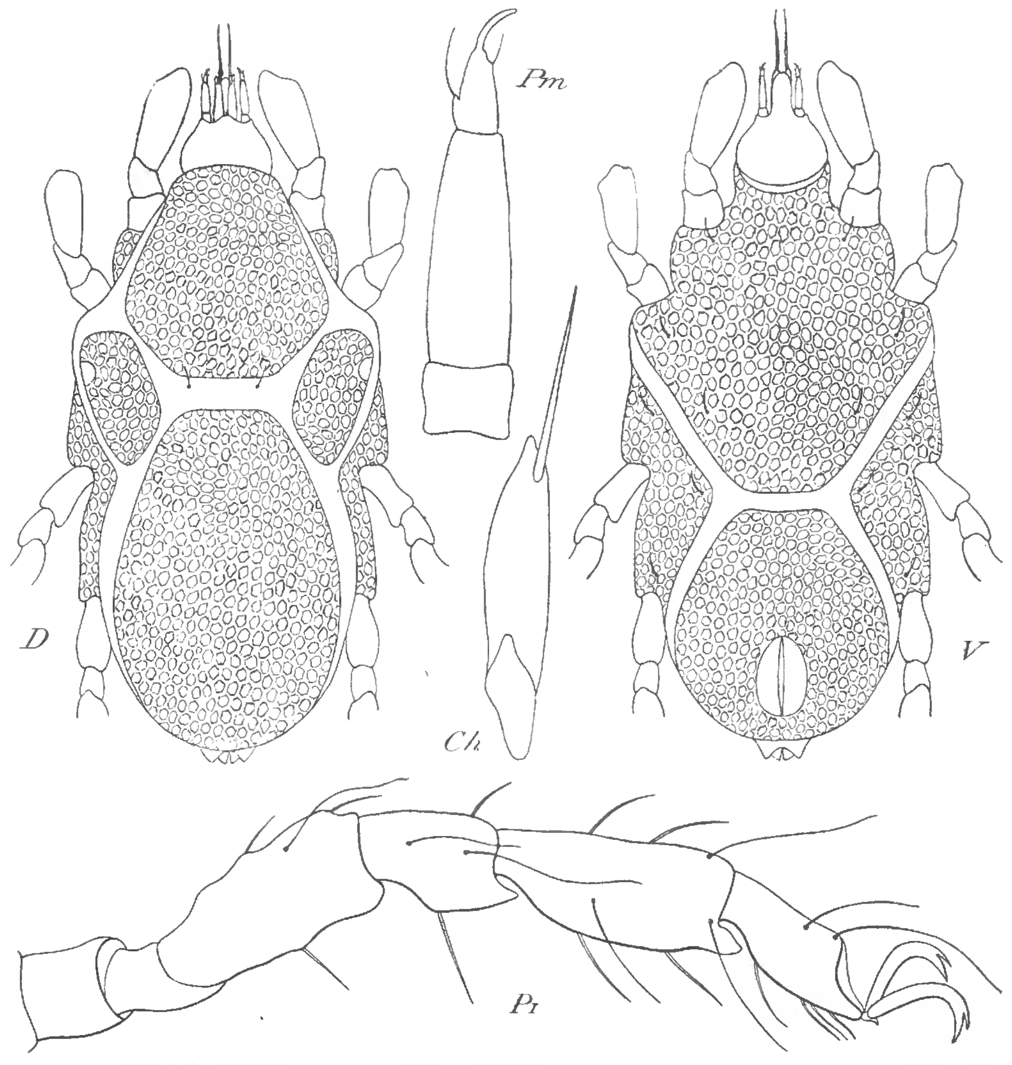
Les pattes, beaucoup plus courtes que le corps, sont un peu noueuses (tandis qu'elles sont grêles et cylindriques chez le *C. Koeh-*

1. Chez le *C. Koehleri* cet article présente dans sa partie distale un léger étranglement, indice de la fusion des $2^e$ et $3^e$.
2. Dans cet individu on aperçoit par transparence, à l'intérieur du corps, un ovipositor très compliqué.

*leri*) et n'offrent qu'une pilosité rare, composée de poils, les uns longs et grêles, les autres spiniformes, mais assez faibles.

Les articles de toutes les pattes sont, à leur extrémité distale, munis ventralement de rudiments de formations lamelleuses.

Le 6e article (tarse) porte, au-dessous de son extrémité, une touffe de cirres et présente dorsalement une fossette unguéale dans laquelle peuvent se rétracter deux griffes, qui lui sont reliées




*Coloboceras longiusculus* Trt. — *D*, face dorsale, × 125 ; *V*, face ventrale ; *P*I, patte I ; *Pm*, palpe maxilliaire ; *Ch*, chélicère.

au moyen d'une unique pièce médiane : celle-ci se prolonge seulement en un court et faible ongle, en forme de crochet simple (alors que chez le *C. Koehleri* elle est développée en une 3e griffe impaire bidentée).

Les griffes, très longues et grêles, sont munies d'une dent accessoire (qui n'existe pas chez le *C. Koehleri*) et aux pattes I elles sont dépourvues de peigne, tandis qu'aux autres elles sont finement pectinées.

*Laboratoire de Zoologie du Muséum.*